



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 27/05/2024
Reçu en préfecture le 27/05/2024
Publié le
ID : 057-245700695-20240516-D2024_54_SI-AR

DECISION 2024-54

Vu la délibération n° 13 du Conseil Communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de prestations intellectuelles « Réalisation d'une Etude de faisabilité pour l'installation d'une climatisation » dans les bâtiments communautaires suivants :

- Centre technique environnemental à Hettange-Grande,
- Gymnase à Kanfen,
- Multi-accueil à Hettange-Grande,

est conclu le 16 mai 2024 avec l'entreprise SARL SOGECLI, 7 Chemin de la Moselle à 57160 SCY-CHAZELLES, pour un montant de 18 270,00 € H.T. soit un total de 21 924,00 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 16 mai 2024

Le Président
Michel PAQUET



Décisions / Publication sur le site de la CCCE, le 07 AOUT 2024